



la CGT Finances Corse du Sud

Déclaration liminaire au CHS du 19 mars 2010

Ainsi que la CGT l'avait déjà demandé lors des précédents CHS, (cf déclaration CHS 11 décembre 2009) et le redemande désormais à chaque CHS, il faut que des solutions efficaces soient trouvées de toute urgence pour pallier le départ du Dr Sergent médecin de prévention.

Il est inadmissible que depuis mars 2009, 1 an déjà, les agents du ministère des Finances de Corse du Sud soient pénalisés par l'absence du médecin de prévention, alors qu'il est prévu par les textes d'apporter une vigilance particulière au suivi des agents en période de restructuration, restructurations que les agents des Finances subissent actuellement de plein fouet dans leurs directions.

L'avis de ce médecin étant nécessaire pour plusieurs prises de décision du CHS, on en arrive à une situation absurde et intolérable, où par exemple l'achat d'un fauteuil ergonomique n'a pas pu être inscrit au budget 2010 du CHS parce que nous n'avons pas de médecin de prévention pour préconiser cet achat, et qu'aucun déplacement de médecins d'autres CHS n'est prévu avant juin 2010.

Les solutions proposées jusqu'à présent telles que le déplacement ponctuel de médecins exerçant dans d'autres CHS s'avèrent donc insuffisantes.

Si le recrutement d'un médecin de prévention reste la solution idéale souhaitée par tous, en l'absence de candidatures à ce jour, la délégation CGT Finances de Corse du Sud a proposé au CHS d'examiner la possibilité de signer une convention avec le centre de Médecine du Travail en exercice à Ajaccio, proposition relayée aux services centraux du Ministère dont dépend maintenant la décision.

La délégation CGT au CHS de Corse du Sud exige qu'une réponse rapide soit apportée et que les agents de Corse du Sud puissent bénéficier de leur droit qui est de pouvoir recourir au médecin de prévention dans leur département.

Cette déclaration est transmise à la Fédération CGT Finances afin qu'elle relaye notre revendication au niveau ministériel.

La délégation CGT au CHS Finances de Corse du Sud
Frédéric LASSUS, Olivier PASCAL-CANAZZI, Carole HERBIN,
Pascale BERTRAND, Fabienne COLONNA DE LECA